

## La perception devrait bientôt fermer

**SOMAIN.** Les conséquences de la réforme de certains services publics, au sein de nombreuses communes, n'épargnent Somain dont les changements se caractérisent, entre autres, par la fermeture de la trésorerie de proximité.

Un démantèlement contesté par la municipalité qui a déposé une motion pour revendiquer le maintien,



la pérennité et le renforcement des services concernés. Pour le maire Julien Quenneson, qui estime que cette perte concerne tout à la fois le service public et l'économie locale, la fermeture de la trésorerie pénalisera en premier lieu la population dont

les démarches seront plus compliquées. « Nos concitoyens devront effectuer des trajets plus longs et se débrouiller par eux-mêmes avec internet. »

La motion souligne également l'intérêt de la présence d'une trésorerie locale pour les collectivités dans l'aide et le soutien apportés au quotidien, notamment lors de l'établissement, par le comptable public, des budgets communaux ou encore pour le paiement du salaire des employés territoriaux. La motion a été adoptée par l'ensemble du conseil municipal. ■ J.-L. B. (CLP)

Travaux de l'église